

1. Mission

Eben-Hézer Lausanne se donne pour mission de faire ce qui est en son pouvoir pour promouvoir le bien-être et le développement des personnes qu'elle accueille et accompagne. Elle veille à permettre à chacune de prendre sa place.

Au-delà de ses activités d'accompagnement, Eben-Hézer Lausanne promeut un regard positif sur les personnes en situation de handicap et met ses compétences au service de leur participation et de leur inclusion dans la société au sens large.

2. Personnes bénéficiant des prestations

Les personnes ayant une déficience intellectuelle, pouvant avoir des troubles du spectre autistique et parfois atteintes de troubles psychiques, atteintes dans leur corps ou leurs liens relationnels, limitées aussi dans leurs possibilités par des facteurs sociaux ou environnementaux - circonstances susceptibles de se cumuler - peuvent bénéficier des prestations d'Eben-Hezer Lausanne, que ce soit comme internes ou externes. Elles sont considérées comme des personnes uniques en constant devenir. Eben-Hézer Lausanne les reconnaît dans leur dignité, leur globalité, et leurs potentialités. Elles sont considérées comme légitimes partenaires de l'action institutionnelle.

3. Politique d'accueil et d'accompagnement

Eben-Hézer Lausanne poursuit sa mission dans le respect de la singularité, des potentialités et de l'autodétermination de chacune des personnes qu'elle accompagne jusqu'à la fin de sa vie, s'il y a lieu. Même quand ces dernières sont privées de discernement, Eben-Hézer Lausanne tient compte de manière appropriée de leurs souhaits, de leurs attitudes et des réactions exprimées au sujet des décisions les concernant, cela dans tous les domaines.

Les mesures appropriées sont prises pour assurer la santé physique et mentale ainsi que la sécurité et le bien-être des bénéficiaires. Ceux-ci sont encouragés à s'impliquer à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution, ainsi qu'à prendre des responsabilités, dans les limites de leurs possibilités.

Conformément aux cadres de références définis par l'Etat dans le document [PSH2011](#), l'action socio-éducative d'Eben-Hézer Lausanne s'articule de manière pluridisciplinaire autour des domaines de la socialisation, de la valorisation, de l'autonomisation et du bien-être.

Une évaluation de la situation globale de la personne accueillie est effectuée au cours de la période d'accueil, puis revue régulièrement sur la base des documents institutionnels inspirés de l'approche PPH (processus de production du handicap) choisie en 2014 par l'institution. Une attention particulière est portée au respect du rythme de la personne.

Le projet individuel du bénéficiaire est construit en réseau au sein duquel le bénéficiaire a une place prépondérante. Le travail avec la famille et les divers intervenants permet de définir les objectifs de l'accompagnement considérant les besoins, les souhaits, les capacités et les ressources du bénéficiaire. Le projet individuel sert de référence commune pour l'évaluation de l'évolution du bénéficiaire et de l'adaptabilité de nos prestations. Les résidents sont encouragés à participer au maximum de leurs possibilités aux différents réseaux, dans le cadre de la construction des projets individuels ou pour toute autre réunion les concernant.

4. Prestations

Eben-Hézer Lausanne offre les prestations suivantes :

- Hébergement plein temps ou flexible (temps partiel et court séjour)
- Accompagnement à domicile
- Accueil de jour
- Loisirs et animation
- Soins et santé
- Activités thérapeutiques
- Activités de jour
- Travail en ateliers à vocation socialisante
- Emplois intégrés

5. Valeurs de référence

Le référentiel de valeurs de la Fondation Eben-Hézer est une mise en évidence des valeurs essentielles visées en son sein et par ses institutions. Elles concernent tous les contextes et terrains d'activités, aussi bien les bénéficiaires que les collaborateurs.

Les valeurs ont pour fonctions d'offrir des repères identitaires et d'orienter l'action. Elles disent l'idéal souhaité et ce pourquoi on est prêt à s'engager. La visée des valeurs implique une hiérarchisation car toutes les valeurs prisées ne peuvent être actualisées simultanément sans se contredire. Les priorités changent selon les circonstances.

La dignité caractérise la reconnaissance de la personne comme sujet dans son intégrité physique, psychique, morale et spirituelle. Elle implique d'agir avec autrui et non pour ou contre lui. Intimité, autodétermination et lien social en sont des éléments constitutifs. La dignité est un signe d'inclusion et d'appartenance à l'humanité dans un principe d'égalité et de respect.

La responsabilité caractérise ce qui apparait entre la liberté de s'engager et l'obligation d'assumer les conséquences de ses choix. Elle implique une congruence entre ce qui est dit et fait. Est appliqué le principe de subsidiarité voulant que les décisions soient prises par les personnes qui sont les plus proches des problèmes à résoudre et qui ont les compétences et les informations pour le faire. En outre, la responsabilité nécessite de la rigueur et de la solidarité. Elle se décline en responsabilité individuelle, coresponsabilité d'équipe et responsabilité collective.

L'ouverture caractérise l'action institutionnelle allant d'un accueil chaleureux à une volonté de compréhension mutuelle en passant par l'échange, la complémentarité, la curiosité, la créativité et l'innovation. Elle est la vision d'une institution tournée vers le monde et sensible à son environnement. Elle implique l'élargissement du regard et de la pensée.

6. Principes régissant l'activité

Préoccupée prioritairement par le bien-être des bénéficiaires, Eben-Hézer Lausanne cherche aussi à satisfaire au devoir de pertinence, d'efficacité et d'efficience de ses actions. Son fonctionnement est basé sur le principe du respect et de la responsabilité de chacun selon son rôle ou sa fonction. Elle suscite une collaboration étroite et la concertation entre toutes les parties prenantes, en premier lieu le bénéficiaire ainsi que les parents et proches ou les représentants légaux des personnes accompagnées. Son fonctionnement est également conditionné par une volonté de respecter les principes d'un développement durable.

Dans ses activités, Eben-Hézer Lausanne s'appuie sur des collaboratrices et collaborateurs qui possèdent des compétences professionnelles adéquates à leur fonction, sont conscients de leurs limites, prennent l'engagement de servir au bien-être des bénéficiaires et adhèrent sans réserve à la déontologie de leur profession ; notamment le respect de la confidentialité et la protection des données, tout en assurant le partage entre professionnels d'informations nécessaires pour l'exercice de leur fonction.

Eben-Hézer Lausanne veille également au respect et au bien-être de ses collaboratrices et collaborateurs. Elle promeut et facilite leur formation continue et leur perfectionnement. Elle est une organisation apprenante aussi bien que formatrice.

Dans le but d'améliorer la qualité de ses prestations, et attentive aux problématiques nouvelles et changeantes, Eben-Hézer Lausanne actualise et fait évoluer ses connaissances, les compétences de ses collaboratrices et collaborateurs, ses ressources et méthodes professionnelles, ses approches thérapeutiques et préventives ainsi que ses infrastructures et équipements.

7. Relations avec l'extérieur

Eben-Hézer Lausanne recherche la confiance et l'appui du public en l'informant sur ses activités, et en organisant des événements ouverts à celui-ci. Elle s'insère dans des réseaux de partenaires dont elle est un des acteurs dynamiques.

Ouverte sur l'extérieur, elle favorise l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs sur le plan professionnel, social et civique.

8. Modèles et mécanismes de référence

Eben-Hézer Lausanne vise la mise en œuvre d'un accompagnement optimal des résidents, des travailleurs et des bénéficiaires dans le respect des lois, directives et règlements en vigueur dans les Etablissements Socio-Educatifs, ainsi que dans le cadre déterminé par les directives de la Fondation. Le système d'organisation définit les processus institutionnels et regroupe les différents documents de références : directives, politiques, procédures, règles et formulaires.

Eben-Hézer Lausanne a choisi le Processus de Production du Handicap (PPH) comme modèle de référence institutionnel, mais reste ouverte et encourage la diversité des méthodologies et des formes d'intervention éducatives et pédagogiques en fonction des particularités et besoins de la personne et de la situation. L'institution a fait le choix du PPH afin de revisiter le processus d'accompagnement des résidents, travailleurs et bénéficiaires. Il s'agit de renforcer le rôle de l'institution comme vecteur d'inclusion des résidents, travailleurs et bénéficiaires, ainsi que de permettre aux différents métiers de s'approprier un langage commun et des valeurs aptes à enrichir le processus d'accompagnement.

Dans le domaine de la santé, Eben-Hézer Lausanne se réfère et applique les « Recommandations du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) relatives aux conditions de délégation des actes médicotéchniques, de soins et des gestes d'assistance aux actes de la vie quotidienne au personnel des établissements socio-éducatifs (ESE) ».

Un grand nombre de disciplines contribuent à l'accompagnement des bénéficiaires à Eben-Hézer Lausanne. L'institution fait le choix de l'interdisciplinarité pour articuler les visions des différents professionnels autour du projet individuel. Nous considérons que la mise en commun, l'échange et la confrontation constructive des regards multiples enrichissent la perception d'une situation et permettent de construire un partenariat de qualité avec le bénéficiaire, les parents et les curateurs. Le succès du travail interdisciplinaire relève de la capacité de chacun d'identifier sa sphère de compétences et de responsabilités dans un climat de compréhension et d'échanges mutuels. Le projet commun s'enrichit des regards et méthodes propres à chaque profession, dans le respect de la complémentarité des apports et des limites de chacun.

Dans le but de garantir une offre de prestations de qualité aux personnes qui vivent, travaillent et se développent au sein des structures d'Eben-Hézer Lausanne, une politique de perfectionnement veille à permettre aux collaborateurs l'acquisition et l'approfondissement de compétences nécessaires à la mission de l'institution et à son évolution.